

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Affaires Culturelles

Affaires Culturelles

REF : DAC2010013

Signataire : NL/ASL/HR

OBJET : Signature de la convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'association "Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis".

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention avec l'association « Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis »,

Considérant que la commune d'Aubervilliers s'inscrit dans une démarche de lutte contre l'exclusion,

Considérant la pertinence de permettre aux publics habituellement exclus d'accéder à une programmation culturelle de qualité en participant au dispositif « Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis »,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention de partenariat entre la Commune et l'association « Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis ».

AUTORISE le maire à signer ce projet au nom de la Commune, tel que celui-ci figure en annexe de la présente délibération.

Le Maire

Jacques SALVATOR